



# ATTON info N° 15



Edition juin 2005



*ATTON info N°15 – éditorial de la commune d'ATTON*  
*1, rue des dames – 54 700 ATTON*  
*Tel : 03 83 82 11 72 - Fax : 03 83 81 11 74*  
[mairie.atton@wanadoo.fr](mailto:mairie.atton@wanadoo.fr)  
[www.atton.fr](http://www.atton.fr)

*L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des intervenants,  
qui ont permis la réalisation de cet ouvrage :*

∞-----∞

***Directeur de la publication : Gérard LIGER.***

∞-----∞

***Rédaction, relecture, assemblage, photos :***

*Syndie AMBS,  
Georges BENOIT,  
Damien CIUFFREDA,  
Claude ETIENNE,  
Hélène GUERZONI,  
Lucette HETZEL,  
Bernard IUNG,  
François IUNG,  
Armel JACQUEMIN,  
Denis JACQUEMIN,  
Patrick MAHAUT,  
Pierre MORIN,  
Lionel NAVE,  
Philippe PACTON,  
Patrick PAWLAK.*

***Impression : Mairie d'ATTON***  
***Diffusion : la jeunesse attonnaise.***



## Le mot du maire

Délibérations du conseil municipal  
Le budget  
La décentralisation  
Le périscolaire  
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.  
L'Association Familles Rurales.  
Le club de la joie de vivre

P 3	CYBER@TTON	P 16
P 4	Le F.C. ATTON	P 20
P 7	ATTON histoire	P 22
P 8	Infos pratiques : déchetteries	P 23
P 9	Infos pratiques : assistante maternelle	P 24
P 10	Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
P 11	Le coin des tout petits	P 27
P 15	Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## Le mot du Maire

**A** l'approche des vacances d'été, c'est avec un réel plaisir que nous dressons dans ces colonnes le bilan des activités de cette première partie de l'année. Comme vous pourrez le constater, les dépenses budgétaires en investissement sont élevées, notamment du fait des travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche d'assainissement. En fonctionnement, le poids scolaire représente la plus grosse dépense (69 890 €), soit 22% du budget global. Nous dégageons un autofinancement de 17%, ce qui n'est pas négligeable.

Nos concitoyens affichent avec force que la sécurité routière est une de leurs préoccupations majeures. Le Conseil Municipal de notre village a répondu à ce souci en coupant la ligne droite de la route de Loisy il y a quelques années, et en installant dernièrement des feux à l'entrée du village. Si nous devons constater que le dispositif mis en place est insuffisamment efficace, nous étudierons d'autres dispositifs de sécurité. Que l'on soit automobiliste ou piéton, chacun a fait le constat d'un développement alarmant de l'incivilité : non respect de la signalisation, vitesse excessive, stationnement devant l'école... L'incivilité de certains jeunes qui se rassemblent sur la place de l'Eglise trouble la sérénité des riverains. Le Conseil Municipal portera systématiquement plainte contre toute dégradation commise.

Des extensions d'activités sont annoncées sur la zone industrielle, les constructions vont bon train, la revitalisation du village se confirme. Loin de nous satisfaire de cette embellie, il nous faut soutenir l'effort collectif en nous basant sur le nouveau plan local d'urbanisme en cours d'officialisation

Notre rôle est de construire pour notre village, sur un échancier pluriannuel, une entité rurale ayant acquis une autosuffisance fondamentale en équipements (nouvelle salle informatique, nouveau hangar communal en cours de construction), et en habitat qui réponde aux attentes de la population et qui soit un lieu d'expansion économique grâce à la zone industrielle implantée sur notre territoire.

Je vous souhaite le meilleur pour les mois à venir.

Cordialement,

**Le Maire**



Le mot du maire	P 3
<b>Délibérations du conseil municipal</b>	<b>P 4</b>
Le budget	P 7
La décentralisation	P 8
Le périscolaire	P 9
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.	P 10
L'Association Familles Rurales.	P 11
Le club de la joie de vivre	P 15

CYBER@TTON	P 16
Le F.C. ATTON	P 20
ATTON histoire	P 22
Infos pratiques : déchetteries	P 23
Infos pratiques : assistante maternelle	P 24
Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
Le coin des tout petits	P 27
Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## RESUME DES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 05 février 2005.**

### Contrat fédéral préparatoire jeunesse et territoire :

Le Conseil Général, dans le cadre de sa politique jeunesse et territoires, soutient les fédérations d'éducation populaire s'inscrivant dans une politique jeunesse intercommunale, globale, cohérente et partenariale.

La démarche sera initiée localement par les représentants des MJC, de Familles Rurales, des Foyers Ruraux et des associations indépendantes.

Cette politique d'animation de proximité pourra se construire en lien avec le Contrat Educatif Local et le Contrat Temps Libre.

Un contrat fédéral préparatoire (étape préalable obligatoire de réflexion, d'études et d'actions expérimentales) permettra l'élaboration d'un projet intercommunal qui se veut :

- **global** : prenant en compte tous les jeunes quel que soit leur âge
- **cohérent** : s'appuyant sur les potentiels et les faiblesses du territoire
- **partenarial** : associant dans le même projet, l'ensemble des acteurs locaux agissant en direction de la jeunesse.

Un engagement formel de la commune d'Atton sur sa volonté d'être associée à cette démarche de réflexion est nécessaire.

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de s'inscrire dans la réflexion pour une politique « jeunesse » de proximité en partenariat avec les fédérations d'éducation populaire (Familles Rurales)
- désigne M. Patrick MAHAUT, 1<sup>er</sup> adjoint, comme représentant du Conseil Municipal au Comité de Pilotage Jeunesse et Territoires.

### Mise en sécurité des passages piétons :

Le Conseil Municipal autorise la mise en sécurité des passages piétons de la commune pour un montant estimé à 6 160 € HT ; et sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre des amendes de police.

N.B. : pour des raisons financières le Conseil Municipal a décidé lors du vote du budget 2005 de reporter ce projet en 2006.

### Emprunt Caisse d'Epargne :

Pour financer la construction d'un espace informatique, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Lorraine de 60 000 € au taux fixe de 3,50% et dont le remboursement s'effectuera en 10 ans en période annuelle.

### Promesse de convention de foretage GSM :

La commune détient un territoire sur le territoire communal d'une surface d'environ 70 a. La société GSM, dont l'activité principale est l'exploitation de carrières souhaite un droit exclusif pour extraire et disposer des matériaux contenus dans le sol.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de foretage.

## Séance du 14 mars 2005 :

### Budget primitif commune :

Dépenses d'investissement :	295 395 €	Dépenses de fonctionnement :	298 841 €
Recettes d'investissement :	295 395 €	Recettes de fonctionnement :	298 841 €

### Budget primitif Assainissement :

Dépenses d'investissement :	598 126 €	Dépenses d'exploitation :	61 678 €
Recettes d'investissement :	598 126 €	Recettes d'exploitation :	61 678 €

### Budget primitif C.C.A.S.

Dépenses d'investissement :	0 €	Dépenses d'exploitation :	3 165 €
Recettes d'investissement :	0 €	Recettes d'exploitation :	3 165 €

### Taux des 3 taxes :

Taxe d'habitation :	6,67%	Taxe foncière (bâti) :	8,38%
Taxe foncière (non bâti) :	17,57%	Taxe professionnelle :	Néant

(Taxe Professionnelle Unique)

Soit un produit global attendu de 106 678,39 €

### Redevance assainissement :

Pour l'année 2005, le montant de la redevance assainissement est fixé à 0,80 € le mètre cube d'eau consommé.

### Subventions communales :

C.C.A.S. :	1 000 €	F.C.ATTON :	1 500 €
Comité des Fêtes:	3 355 €	A.F.R. :	2 800 €
Club des Anciens:	650 €	Cyber@tton :	300 €

### Subventions diverses :

Syndicat du 1 <sup>er</sup> cycle :	3 100 €	Mission Locale pour l'Emploi :	709 €
A.D.P.M.:	153 €	C.I.P.D.:	541 €
Mouvement Vie Libre :	80 €	Croix Rouge :	150 €
Office du tourisme :	80 €	Solidarité Nationale et internationale :	150 €
R.P.I. du V.A.L. :	69 890 €	A.L.G. Don d'Organe :	50 €
Association des Maires du Département :			316 €

### Convention d'accompagnement Performance et Progrès en Lorraine :

Considérant la nécessité de valoriser le site de dépôt de cendres situé sur la commune, exploité par le centre de production thermique EDF, dont il est propriétaire, le Conseil Municipal accepte de signer une convention d'accompagnement avec Performance et Progrès en Lorraine afin de trouver une solution de valorisation du site.

### Renouvellement concessions cimetière :

Le Conseil Municipal décide de fixer à 15 ans la durée du renouvellement au tarif unique de 50 €.

Ainsi :

- Renouvellement de 15 ans pour une concession : 50 €
- Renouvellement de 15 ans pour une case columbarium : 50 €

### Subvention Association Nationale des Croix de Guerre :

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association Nationale des croix de Guerre et de la valeur Militaire et de verser une cotisation de 30 € pour l'année 2005.

**Convention Chenil Service :**

Pour des raisons de sécurité le Conseil Municipal décide de signer une convention avec chenil Service pour un montant de 610 € par an afin d'assurer un service d'enlèvement des animaux errants sur le territoire de la commune.

**Décision modificative n°1 :**

Le Conseil Municipal décide de procéder aux virements et inscriptions nouvelles suivants :

**BUDGET PRINCIPAL**

***Section investissement***

<b>Article</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
		<b>Fonction</b>	<b>Nature</b>		
16412	16	Emprunts en Euros	Emprunt nouveau		+ 11 000 €
1641	16	Remboursement d'emprunt	Remboursement d'emprunt	+5 700 €	
21318	21	Autres bâtiments publics	Salle informatique	+ 2 300 €	
2151	21	Réseaux de voirie	RD 40	+ 3 000 €	
<b>TOTAL</b>				<b>+11 000 €</b>	<b>+11 000 €</b>

***Section Fonctionnement :***

- Virement de crédit de 693 € du compte 6554 (contributions aux organismes de regroupement) vers le compte 6574 (subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé).
- Virement de crédit de 610 € du compte 22 (dépenses imprévues) vers le compte 611 (contrats de prestations de service avec des entreprises)
- Virement de crédit de 1 100 € du compte 22 (dépenses imprévues) vers le compte 65738 (subventions de fonctionnement aux organismes publics)

**Dégradation feux tricolores :**

Suite à une dégradation survenue sur les feux tricolores, le Conseil Municipal décide de procéder à leur réparation, et accepte le devis de 780,75 € de la société Prud'Homme.

**Réduction du prix de la salle Emile Gallé en raison du matériel défectueux :**

Le Conseil Municipal accepte d'accorder une réduction maximum de 25% sur le prix de location normal de la salle Emile Gallé si le loueur a constaté des problèmes. Il autorise Monsieur le Maire à décider au cas par cas du pourcentage de réduction à appliquer au vu des désagréments subis.





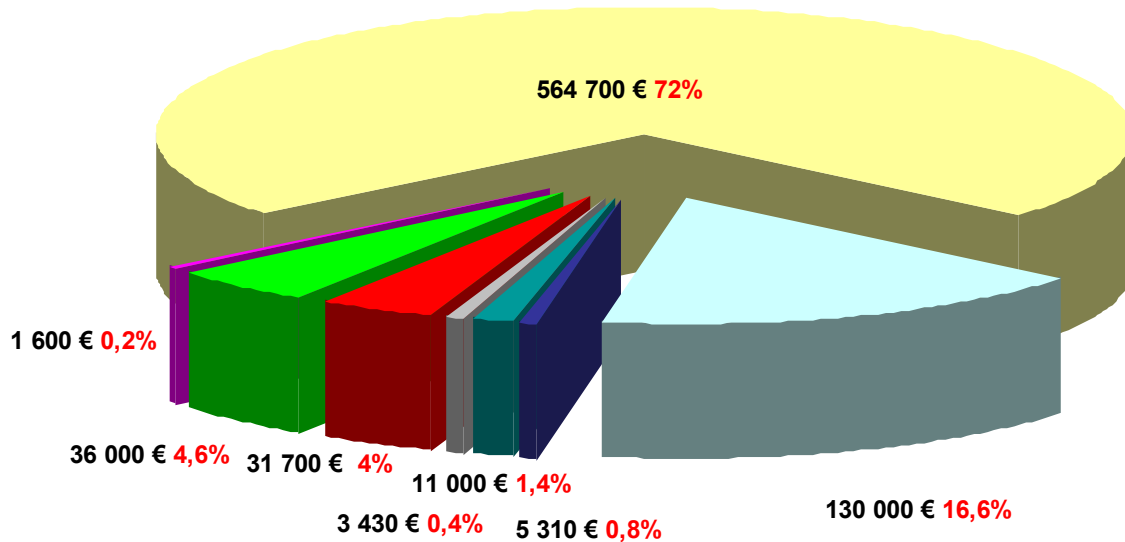
Le mot du maire  
 Délibérations du conseil municipal  
**Le budget**  
 La décentralisation  
 Le périscolaire  
 Le comité des fêtes, le C.C.A.S.  
 L'Association Familles Rurales.  
 Le club de la joie de vivre

P 3 CYBER@TTON  
 P 4 Le F.C. ATTON  
**P 7 ATTON histoire**  
 P 8 Infos pratiques : déchetteries  
 P 9 Infos pratiques : assistante maternelle  
 P 10 Infos mairie, Calendrier des manifestations  
 P 11 Le coin des tout petits  
 P 15 Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions

P 16  
 P 20  
 P 22  
 P 23  
 P 24  
 P 26  
 P 27  
 P 29

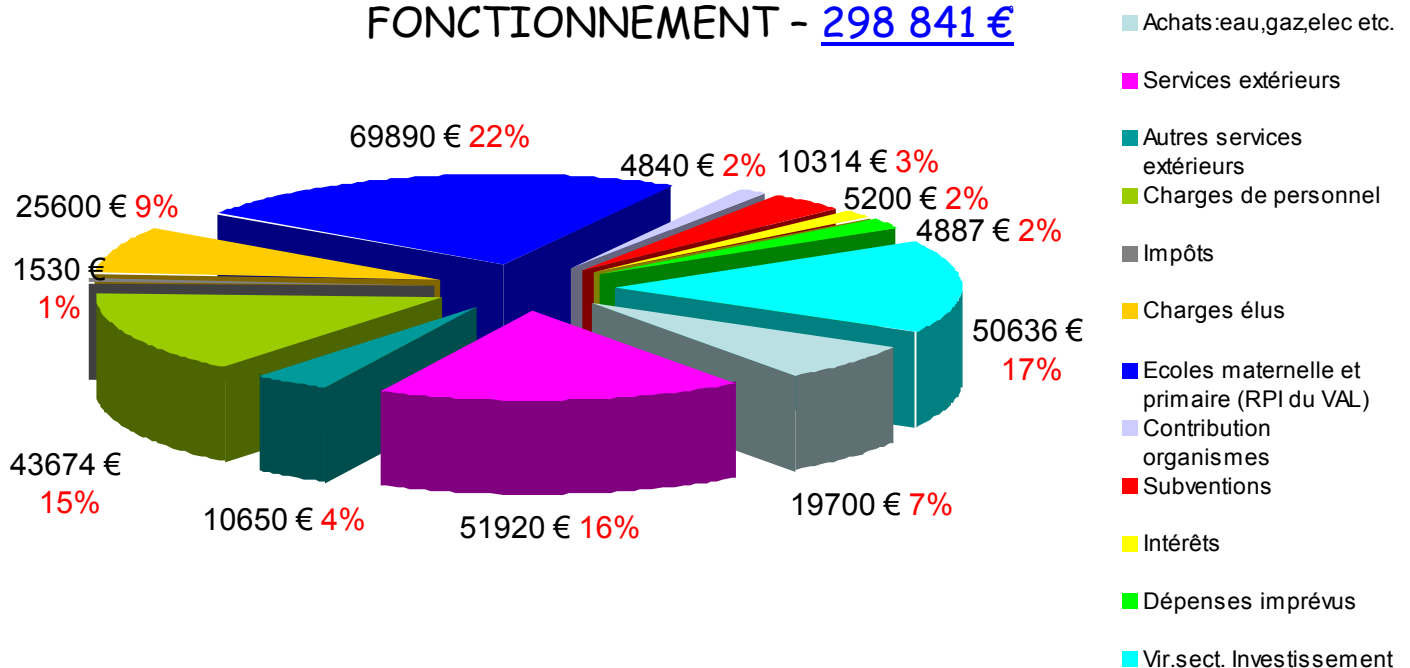
## ATTON - 2005

### - INVESTISSEMENT et ASSAINISSEMENT - 783 740 €



- |  |  |
|--|--|
| <span style="color: cyan;">■</span> Salle informatique                         | <span style="color: blue;">■</span> Fenêtres salle E. Gallé et support de cloche |
| <span style="color: teal;">■</span> Plafond salle E. Gallé                     | <span style="color: grey;">■</span> Limiteur sonore E. Gallé et ingénierie       |
| <span style="color: red;">■</span> Local communal                              | <span style="color: green;">■</span> Trottoirs rue St Germain                    |
| <span style="color: magenta;">■</span> Isoloirs Mairie et bacs à sel et fleurs | <span style="color: yellow;">■</span> Assainissement travaux                     |

### FONCTIONNEMENT - 298 841 €





Le mot du maire  
Délibérations du conseil municipal  
Le budget  
**La décentralisation**  
Le périscolaire  
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.  
L'Association Familles Rurales.  
Le club de la joie de vivre

P 3 CYBER@TTON P 16  
P 4 Le F.C. ATTON P 20  
P 7 ATTON histoire P 22  
**P 8** Infos pratiques : déchetteries P 23  
P 9 Infos pratiques : assistante maternelle P 24  
P 10 Infos mairie, Calendrier des manifestations P 26  
P 11 Le coin des tout petits P 27  
P 15 Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions P 29

## La décentralisation, rappel historique.

<b>Avril 1965</b>	Echec du référendum sur la régionalisation proposé par le général de Gaulle, qui démissionne de la présidence de la République.
<b>Juillet 1962</b>	Création des régions administratives
<b>Mars 1962</b>	Lancement de la réforme de décentralisation par Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, et par Pierre Mauroy, Premier ministre. Création des contrats de plan Etat-Régions.
<b>Décembre 1982</b>	Loi PML (Paris Marseille Lyon) dotant ces collectivités d'un statut particulier, avec création de conseils d'arrondissement
<b>Janvier 1983</b>	Loi de répartition des compétences entre communes, départements, régions et Etat
<b>Janvier 1984</b>	Création du statut de la fonction publique territoriale par Anicet Lepors, ministre de la Fonction publique
<b>Juillet 1985</b>	Adoption du mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux, suffrage universel et vote à la proportionnelle.
<b>Mars 1986</b>	Premières élections régionales
<b>Février 1992</b>	Loi sur l'intercommunalité créant les communautés de communes et les communautés de villes.
<b>Février 1995</b>	Loi sur l'aménagement du territoire créant les « pays » nouvel espace de développement local à l'initiative de Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.
<b>Juin 1999</b>	Loi Voynet sur l'aménagement et le développement durable du territoire. Réforme des « pays »
<b>Juillet 1999</b>	Loi Chevènement, modifiant les communautés de communes et créant les communautés d'agglomérations
<b>Décembre 2000</b>	Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui conforte la dimension intercommunale de l'aménagement urbain.
<b>Février 2002</b>	Loi Démocratie de proximité qui renforce les compétences des collectivités locales et systématise les conseils de quartier dans les grandes agglomérations.
<b>Juillet 2002</b>	Discours de politique générale de Jean Pierre Raffarin, Premier ministre, annonçant la réforme constitutionnelle pour une nouvelle étape de décentralisation.
<b>Juillet 2004</b>	La loi relative aux libertés et responsabilités locales, adoptée par le parlement le 30 juillet 2004 a été publiée au « JO » le 17 août 2004.



Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
Le budget
La décentralisation
<b>Le périscolaire</b>
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.
L'Association Familles Rurales.
Le club de la joie de vivre

P 3	CYBER@TTON	P 16
P 4	Le F.C. ATTON	P 20
P 7	ATTON histoire	P 22
P 8	Infos pratiques : déchetteries	P 23
<b>P 9</b>	Infos pratiques : assistante maternelle	P 24
P 10	Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
P 11	Le coin des tout petits	P 27
P 15	Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## Le périscolaire

**D**epuis le 1<sup>er</sup> mai 2004, le périscolaire a ouvert ses portes dans les locaux de l'école maternelle à Atton, 1 rue des Dames.

Trois possibilités de garde périscolaire ont été mises en place dont celle du matin de 7h30 à 8h45 sous réserve d'une demande suffisante (au moins 5 enfants inscrits sur une liste).

Le midi, la restauration scolaire s'organise à l'école d'Atton de 11h30 à 13h45 au périscolaire. Les repas sont livrés par le restaurateur du *PIRI PIRI* de Loisy.

Après le déjeuner, les enfants peuvent jouer dans la cour de l'école ou/et ils disposent de la salle pour jouer et faire d'autres activités (dessin, jeux de société, de la lecture, des jeux de construction...)

Le soir l'accueil s'effectue après le temps scolaire, c'est-à-dire de 16h30 à 18h30, votre enfant est pris en charge par la responsable du périscolaire à la sortie de l'école pour les maternelles ou du car scolaire pour les primaires.

### La garde se déroule en trois temps :

- un moment de détente et de calme devant un généreux goûter
- une période d'aide aux devoirs qui permet aux enfants de rentrer chez eux et de profiter des instants partagés en famille.
- et le meilleur pour la fin, le temps précieux des activités manuelles et des jeux de société :

### *cartes à gratter*

*la découverte de différentes techniques de peinture*

*des citrouilles en plâtre pour Halloween*

*création d'un sapin en grillage puis décoré photophores*

*et bien d'autres découvertes artistiques...*



***Projet pour la rentrée 2005-2006 : les mercredis récréatifs se dérouleront de 14 heures à 17 heures pour les 4 – 8 ans (plus d'informations à la rentrée).***

### Tarifs 2004/2005 :

le matin ou le soir :	allocataire CAF	2,80 €
	non-allocataire CAF	3,50 €
le midi et la garde :	allocataire CAF	5,00 €
	non-allocataire CAF	6.35 €

**Pour bénéficier de ses prestations, il faut inscrire vos enfants à la mairie d'Atton au bureau du R.P.I. (le lundi, jeudi de 14h00 à 19h00 – le mardi, vendredi de 8h00 à 11h30). Munissez-vous de son carnet de santé et de votre carte CAF.**

**Si votre ou vos enfants participent à la restauration et/ou à la garde périscolaire, il est important de le faire savoir à l'instituteur ou à l'institutrice.**

Pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter au bureau du R.P.I : **03.83.82.32.43**,  
ou au périscolaire pendant les heures de garde : **03.83.83.15.04**.



Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
Le budget
La décentralisation
La périscolaire
<b>Le comité des fêtes, le C.C.A.S.</b>
L'Association Familles Rurales.
Le club de la joie de vivre

P 3	CYBER@TTON	P 16
P 4	Le F.C. ATTON	P 20
P 7	ATTON histoire	P 22
P 8	Infos pratiques : déchetteries	P 23
P 9	Infos pratiques : assistante maternelle	P 24
<b>P 10</b>	Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
P 11	Le coin des tout petits	P 27
P 15	Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## Le comité des fêtes

### Les feux de la Saint Jean :

Le Comité des Fêtes est l'association qui intéresse petits et grands, ainsi tous les gens du village et d'ailleurs peuvent se retrouver, se restaurer, s'amuser toute cette soirée autour d'un grand feu qui se déroulera le **02 juillet 2005** à partir de 19h30 au bord du terrain de foot d'Atton. Comme tous les ans, jeux, barbecue sur place accompagneront un superbe **feu d'artifice** qui sera tiré vers 22h30 pour le plus grand bonheur des yeux des petits curieux. Venez passer tous ensemble en famille ou entre amis une soirée pour enterrer une des plus longues dernières journées de l'année autour du grand feu de la Saint-Jean.

### Un loto :

Au mois d'octobre, le comité des fêtes organise un loto. Là encore, si vous voulez vous évader du territoire et si les jeux de chance vous attirent, venez passer une soirée **Loto** le samedi **25 septembre 2005** à la salle Emile Gallé. Durant toute la soirée, de nombreux lots accompagneront un magnifique voyage pour deux personnes en pension complète. L'ouverture des portes s'effectuera à 20h00 et le début des jeux à 20h30. N'oubliez pas que buvette et restauration seront à votre disposition dans la salle ainsi que des jeux gratuits, durant la pause, pour les enfants.

### Une grande première :

Le samedi **15 octobre 2005**, nous vous proposons de partir à **Kirwiller** pour rêver à travers un magnifique spectacle de cabaret, de chanteurs, de jongleurs et animaux très apprécié en Europe entière de nos jours. Ne vous inquiétez pas, il y aura de la place pour tout le monde, et vous savourerez en plus un repas très copieux. Alors, rendez-vous le 15 octobre 2005 où le bus nous attendra devant la mairie. Nous vous communiquerons ultérieurement les horaires fixes et les tarifs, dans vos boîtes aux lettres.

### Saint Nicolas :

Le grand patron des écoliers nous a, pour une année de plus, annoncé qu'il sera de passage le **27 novembre 2005** dans la salle Emile Gallé accompagné de son fidèle ami. À cette occasion, nous inviterons petits et grands au pied du sapin pour admirer gratuitement un magnifique spectacle. Saint Nicolas se fera un grand plaisir de distribuer un sachet de bonbons à chaque enfant sage et Père Fouettard se chargera des autres. Pour les parents sages, un pot sera offert de la part toujours de notre grand Patron de la Lorraine.

**Nota :** le comité des fêtes peut mettre, gracieusement, à la disposition des Attonais, des bancs et des tables (voir modalités au secrétariat de la Mairie).

∞ ----- ∞

## Le C.C.A.S.

**M**onsieur le Maire rappelle que le village possède une commission **Centre Communal d'Action Sociale**.

Elle permet d'offrir aux personnes âgées de soixante dix ans et plus un petit plaisir : le colis de Pâques.

En automne, les bénévoles du **C.C.A.S.** passent de maison en maison pour vous vendre la traditionnelle brioche de l'amitié qui permet la création de bâtiments et une activité aux personnes handicapées de Pont-A-Mousson.

On procède, aussi, en novembre, à une collecte de produits alimentaires non périssables pour les restos du cœur.

Mais le **C.C.A.S.**, ce n'est pas seulement que des ventes de brioches et collectes, c'est aussi une aide aux personnes du village qui seraient dans le besoin, mais pour cela, il faut se faire connaître. Mais rassurez-vous, il sera fait preuve de la plus grande discrétion.

Alors, faites confiance au **C.C.A.S.** et à ses bénévoles.



Le mot du maire  
Délibérations du conseil municipal  
Le budget  
La décentralisation  
Le périscolaire  
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.  
**L'Association Familiales Rurales.**  
Le club de la joie de vivre

P 3	CYBER@TTON	P 16
P 4	Le F.C. ATTON	P 20
P 7	ATTON histoire	P 22
P 8	Infos pratiques : déchetteries	P 23
P 9	Infos pratiques : assistante maternelle	P 24
P 10	Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
<b>P 11</b>	Le coin des tout petits	P 27
P 15	Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## Association Familiales Rurales

A.F.R. ATTON



### Bilan des activités hebdomadaires (hors vacances).

#### TENNIS DE TABLE (Salle Emile Gallé).

Lundi de 20h30 à 23h00, pour adultes et ados :



Activité libre de loisirs sans compétition. 7 adultes fréquentent régulièrement cette activité sportive et ludique, renforcés, en période de vacances scolaires, par 2 à 3 ados.

*Ces soirées donnent lieu à des matchs âprement disputés.*

Mercredi de 17h00 à 19h00, pour les 08 à 15 ans :

Activité libre de loisirs sans compétition. 10 jeunes (2 filles et 8 garçons) s'initient avec opiniâtreté et un certain talent à ce sport d'adresse et de vivacité. Régularité de fréquentation.



#### MAINTIEN EN FORME (Salle Emile Gallé).



D'abord programmée les mardis et jeudis de 20h30 à 21h30, cette activité connaît maintenant un net enjouement sous la conduite d'Emeline FRIEDRICH, animatrice diplômée d'Etat, Educatrice Sportive des Métiers de la Forme Spécialité « Gym ». Résultat, jusqu'aux vacances, ce sont maintenant **3 SEANCES HEBDOMADAIRES** qui sont mises en place et très fréquentées de 20h30 à 21h30 les mardis, mercredis et jeudis.

28 personnes adultes (27 femmes et un seul homme) sont inscrites et 13 à 15 par séance suivent un entraînement sans concession et de qualité intégrant dynamisme, renforcement musculaire, étirements, adresse et évolution rythmées.

**MARDI** : Hi-Lo et renforcement musculaire  
**MERCREDI** : STEP et étirements  
**JEUDI** : renforcement musculaire, FAC (Fessiers-Abdos-Cuisses), Stretching.



Pour la rentrée, à mi-septembre, une solution est à l'étude afin d'offrir et refondre ces trois heures d'activité sur deux soirées seulement pour ne pas monopoliser trois soirées de l'animatrice pour la seule AFR ATTON.

**CLUB « LA JOIE DE VIVRE »** (Salle Gaston Bart).

Jeudi de 14h00 à 18h30 :



Ils sont maintenant une bonne quinzaine femmes et hommes à se réunir tous les jeudis après-midi autour de quatre tables de jeux (tarots, belote, nain jaune, scrabble...) pour évoquer souvenirs, former projets de sorties en groupe, partager le goûter, et entretenir leur moral dans une ambiance dynamique et conviviale. Il n'est pas rare que les femmes entrecourent les temps de jeux de travaux d'aiguilles (tricot, broderie...), une activité qui pourrait bien connaître une orientation plus spécifique à organiser et programmer.

**COURS DE GUITARE** (Salle Gaston Bart)

Ces cours sont individuellement dispensés par un Prof de Musique qui vient sur place du **CARREFOUR DES JEUNES DU GRAND VALMON**.

Alain GRENIER enseigne son art le mardi de 20h00 à 21h45 à 3 personnes adultes, et le mercredi de 10h00 à 12h00 à 4 enfants.

Passé le temps de la formation de base sur guitare sèche, il est maintenant venu celui de se consacrer à la guitare électrique.

D'autres adhérents de l'A.F.R. Atton (10) suivent des cours plus spécifiques à l'Ecole de Musique (chant, batterie, piano, accordéon...) et Théâtre nécessitant des aménagements particuliers sur le Grand Valmon à Loisy et Landremont notamment.



**ET LES MERCREDIS RECREATIFS ?**

Il semble qu'à part les organisateurs de l'A.F.R. Atton, la mise en sommeil de cette activité n'a pas ému grand monde ! Et pourtant... sur place nous disposons de matériel et aussi de l'expérience passée et surtout de personnel et installations disponibles et utilisables pour mercredis éducatifs et récréatifs et aussi petites vacances... Alors... A.F.R. Atton suit de près le développement des contacts établis avec le RPI du VAL et un éventuel Contrat de Territoire.

Ces activités pourraient voir le jour à la prochaine rentrée de septembre. Elles ne seront pas gratuites mais bénéficieraient d'aides telles que la CAF et Conseil Général avec un projet qui « tient la route ». Mais... pour établir ce projet, **IL NOUS FAUT SAVOIR QUELLES SONT LES FAMILLES (DES ENFANTS DE 6 A 14 ANS ET AUSSI 4 A 6 ANS) QUI SERAIENT REELLEMENT SUSCEPTIBLES D'UNE FREQUENTATION REGULIERE.**

***LA GRANDE FAMILLE DE L'AFR ATTON S'AGRANDIT,  
SON ESPACE VITAL AUSSI !***

C'est au cours de l'année 2001/2002 que le record d'adhésions familiales a été établi avec 86 familles adhérentes.

Ce record devrait être mis à mal cette année, et ce malgré la « mise en sommeil » des mercredis récréatifs qui a causé une perte sensible d'effectifs.



La création de **CYBER@TTON** et son légitime succès grandissant assuré par une équipe de bénévoles passionnés, l'attraction générée par la qualité des activités « Gym » et « Ecole de Musique et Théâtre », de nouvelles adhésions au « Club la Joie de Vivre », l'adhésion spontanée de nouveaux Attonais résidant aux Sorbiers ont pourvu à rétablir l'équilibre et espérer un dépassement. En effet, au 07 avril 2005, 84 familles d'Atton et des localités voisines constituent l'effectif inscrit à l'A.F.R. Atton et restent à venir les inscriptions pour le Centre de Loisirs...

Tous les espoirs sont permis, d'autant que la Municipalité sensible aux efforts de développement de l'association, l'accompagne dans ses projets l'épaulant, créant et améliorant structures et moyens dans le but d'intégrer, au mieux de leur intérêt, les jeunes de 15 à 19 ans en mal de positionnement dans la société et d'harmoniser la qualité de vie de tous les Attonais.

***ET DEMAIN COMMENCENT LES GRANDES VACANCES ET DONC L'AFR ATTON S'EST PREPAREE ACCUEILLIR VOS ENFANTS DE 04 A 14 ANS EN SON CENTRE DE LOISIRS AVEC MINI CAMP.***

***(Voir modalités d'inscription en dernières pages)***

***QUELQUES SOUVENIRS DE 2004...***



*Pont à Mousson, rencontre inter-centres, le 13 juillet*



*Le 20, sortie à Seicheprey.*



*Soléole.*



*Dans le cours du groupe scolaire d'Atton.*



*Le 24, la fête du centre aéré...*



*Le 30, sortie Fraispertuis.*

Agréé par Jeunesse et Sports avec participation de prise en charge partielle par la CAF et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, ce centre de loisirs 2005 sera ouvert du lundi 04 juillet au matin au vendredi 29 juillet après-midi.

Si vous n'avez pas encore reçu de communication spécifique à ce sujet, sachez qu'au 07 avril 2005 les responsables de l'AFR Atton, organisateurs du centre de loisirs, ont déjà obtenu l'accord de :

- Syndie AMBS, qualifiée BAFD directrice (Nomeny),
- Dorothée SCHIRER, qualifiée BAFA (Loisy),
- Anaïs VANOLI, qualifiée BAFA (Atton),
- Laure THOMAS, stagiaire BAFA (Pont-A-Mousson),
- Jessica GERNER, stagiaire BAFA (Pont-A-Mousson),
- Amélie GODEFROY, sans qualification (Atton),

pour encadrer ce séjour, et aussi l'accord de M. Michel GIGLEUX pour des séjours/semaines possibles en mini camps de 8 participants en chalets à Soléole.

**L'AFR ATTON SERA BIEN SUR DE LA FETE  
LE SAMEDI 27 ET LE DIMANCHE 28 AOUT  
AVEC LA 10<sup>e</sup> BROCANTE DE LA FETE PATRONALE D'ATTON**



*(Voir modalités d'inscription en dernières pages)*

Les Petites Annonces de l'AFR Atton :

1. Vous avez des idées d'activités que l'AFR pourrait mettre en place !
2. Vous avez du temps libre pour participer à l'organisation de la vie et des activités de l'AFR
3. Vous voulez adhérer mais n'osez pas !

**CONTACTEZ NOUS ! REJOIGNEZ NOUS !  
EN TOUTE SIMPLICITE ET SANS COMPLEXE  
LA VIE A ATTON, C'EST VOUS, C'EST NOUS AUSSI !**





Le mot du maire	P 3
Délibérations du conseil municipal	P 4
Le budget	P 7
La décentralisation	P 8
Le périscolaire	P 9
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.	P 10
L'Association Familles Rurales.	P 11
<b>Le club de la joie de vivre</b>	<b>P 15</b>

CYBER@TTON	P 16
Le F.C. ATTON	P 20
ATTON histoire	P 22
Infos pratiques : déchetteries	P 23
Infos pratiques : assistante maternelle	P 24
Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
Le coin des tout petits	P 27
Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## Le club de la Joie de Vivre.



**D**ans cette agréable salle Gaston Bart, bien exposée l'après midi, nous nous retrouvons, tous jeudis autours de jeux de sociétés, (tarot, belote, dames... ), au son de chansons de notre jeunesse, que fredonnons en coeur.



Devant un goûter un commun, les discussions vont bon train, sur la vie d'Atton et sur l'actualité, en général. Toutes les occasions sont bonnes pour fêter les anniversaires des membres du club, où il fait *bon vivre*.

**Voici le bilan de l'année 2004-2005** : notre club compte 18 membres, dont 3 hommes.

Nous avons fêté la galette des rois et organisé une sortie à Kirwiller, le mercredi 6 avril. 54 personnes étaient de la journée. Tous les participants ont été très satisfaits. En remerciement, un petit cadeau leur a été offert : un porte chéquier en cuir.

Fin mai, nous sommes allés déjeuner au restaurant *Primevère*. Ensuite, nous sommes repartis au club terminer notre après midi.

Fin juin, nous organisons un goûter en invitant Monsieur le Maire, ainsi que son épouse. Nous projetons, pour le courant du mois d'août, une excursion à Strasbourg.



*Madame Marie Tescari (vaillante doyenne), accompagnée de Madame Anne Marie Lemaire, devant la salle Gaston Bart.*



Reprise du club *la Joie de vivre* :  
le **jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2005**, de **14h00 à 18h00**.

*Toute personne désirant se joindre à nous sera la bienvenue !*





Le mot du maire	P 3
Délibérations du conseil municipal	P 4
Le budget	P 7
La décentralisation	P 8
Le périscolaire	P 9
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.	P 10
L'Association Familles Rurales.	P 11
Le club de la joie de vivre	P 15

<b>CYBER@TTON</b>	<b>P 16</b>
Le F.C. ATTON	P 20
ATTON histoire	P 22
Infos pratiques : déchetteries	P 23
Infos pratiques : assistante maternelle	P 24
Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
Le coin des tout petits	P 27
Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## CYBER@TTON, déjà un an !

[www.cyberatton.net](http://www.cyberatton.net)

[www.atton.fr](http://www.atton.fr)

[cyberatton@wanadoo.fr](mailto:cyberatton@wanadoo.fr)



Déjà un an que **CYBER@TTON** est officiel. Mais il a occupé bien des esprits et du temps avant d'ouvrir sa porte. Le tout tient grâce à une équipe d'accros du clavier, que je me dois de présenter à nouveau, avant de vous faire un petit bilan.

**Patrick PAWLAK** et **Lionel NAVÉ**, tous les deux incollables en matériel, assemblage, dépannage et création de sites et **Patrick** innove avec le Tuning PC ; **Damien CIUFFREDA** et **Jérôme BARBELIN** s'occupent de la partie jeux, **Jérôme** notre trésorier, nous tient les cordons de la bourse de **CYBER@TTON** ; **Armel JACQUEMIN** et **Gilles BENOIT**, spécialisés en bureautique, **Armel**, le traitement de texte et **Gilles**, le spécialiste du tableur et de la photo ; et, **François IUNG**, qui tente de faire apprécier à nos anciens les plaisirs cachés de l'ordinateur, par une initiation personnalisée et il joue également à tout ce que touche à l'image et la publication. Nous mettons à la disposition de nos adhérents une photothèque d'**ATTON**, en grande partie alimentée par notre *chasseur d'ancêtres*, **Jean Louis THÉOBALD**.

Tous les sept, nous vous proposons nos conseils, maintenant **tous les soirs** de la semaine les **mercredis après-midi** et **samedis matin**, et même bien souvent **Damien** rassemble nos jeunes pour des parties endiablées, les samedis et les dimanches et même des nuits complètes.



Et c'est bien là, le but recherché, un endroit où nos ados ont envie de se retrouver autour d'occupations qui leur conviennent. Et, plus ou moins directement, par les jeux, leur inculquer les bases de cet **outil incontournable**, qu'est devenu l'ordinateur...

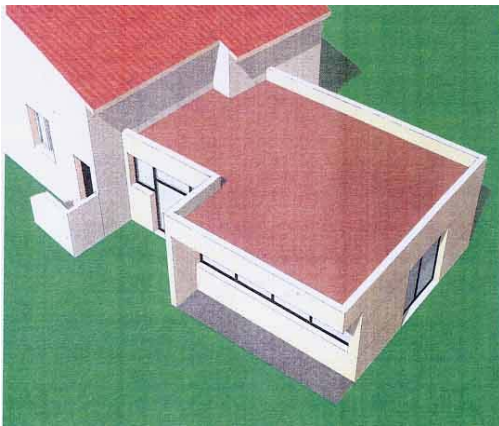
*Un jeu d'enfant...paraît-il !*



Nous frôlons les **soixante adhérents**, la part est égale entre les jeunes et les adultes (de 5 à 75 ans). Les jeunes ont l'exclusivité des locaux chaque mercredi après-midi (normal !) et chaque vendredi soir (pour le jeu en réseau). Le mercredi soir: initiation réservée aux adultes. Sur les autres créneaux toutes les tranches d'âge se côtoient, apparemment sans trop de soucis. Ici devant une page Web à créer, là à essayer de comprendre le pourquoi du comment cette fichue machine ne veut plus redémarrer, là enfin à "tuner" une bécane...

Tuner, **Tuning**, des termes qu'on n'avait pas beaucoup l'habitude d'entendre et encore moins d'utiliser. C'est le domaine de **Patrick**. Le **Tuning**, en résumé c'est personnaliser son matériel, le PC et tout son environnement et aussi *booster* ses performances. **Patrick**, les jeudis a réuni des jeunes et des moins jeunes. Ça *désosse*, ça perce, ça découpe et ça remonte pour relooker sa bécane. Pour l'instant sur un coin de table, **Patrick** a monté un mini atelier. Avec l'intérêt suscité l'affluence est belle, nous sommes un peu victimes de cette réussite et avons désormais un souci ... c'est le manque de place...

... Mais **Gérard LIGER** et son **Conseil municipal**, qui à l'origine nous avait décroché, avec le partenariat du **Conseil régional**, par l'intermédiaire du **Val de Lorraine**, **11 000 €**, pour investir dans le matériel, ont voté la construction d'un **nouveau local** en extension de la salle polyvalente Emile GALLÉ ; coût **100 000 €**. Local qui va regrouper en plus des deux salles de l'**Association des Jeunes d'ATTON (A.J.A.)**, un espace de plus de 100 m<sup>2</sup>, convivial, accessible aux personnes à mobilité réduite et avec toutes les commodités. Trois pièces, dont coin détente (billard, jeux...) qui sera convertible en salle de cours. Le premier coup de pioche a été donné début avril. Le bâtiment sera livré pour les grandes vacances.



Là on le sait déjà. Les jeunes seront là pour s'organiser et donner le coup de mains qui va bien pour les travaux de câblage et le déménagement... *ça va être bien !*

### **L'organisation parlons-en !**

On a lancé le club un peu comme on le pensait. Il nous faut encore *peaufiner* notre règlement. C'est vrai qu'il a tendance à être modifié toutes les cinq minutes. Mais, au fur et à mesure des situations que nous rencontrons, nous le faisons évoluer.

Et ce n'est pas toujours facile ! On se demande parfois si, certains viennent au club, avec pour consigne des parents de se défouler et d'en profiter pour faire tout ce qui est interdit à la maison. Dans la cotisation annuelle que nous avons fixée pour cette première année, nous n'avons pas inclus le coût d'une société d'entretien. Et pourtant actuellement on ne peut pas se plaindre d'avoir trop de surface à entretenir.

Nous, les animateurs, régulièrement, histoire d'occuper nos week-end ennuyeux, nous nous relayons pour essayer de rendre notre club présentable. Nous essayons de faire comprendre à nos jeunes un minimum de savoir vivre, des choses simples ! Comme jeter un chewing-gum dans la poubelle et non pas le coller sur un moniteur tout neuf !

Hé Ho ! les parents ! **CYBER@TTON** n'est pas une garderie, on compte sur vous pour le rappeler à vos bambins chéris. C'est dommage en grande majorité ce sont des bons jeunes.



## Le matériel, parlons-en !

Avec la subvention nous avons fait l'acquisition de 6 PC, une grosse imprimante laser couleur, un scanner, un appareil photos numérique, une Web Cam et un routeur. Un des 6 PC est tombé en panne et avec la garantie, nous avons demandé le remboursement, pour profiter d'une promotion et racheter 2 PC. **Et de 7 !**

La mairie nous a cédé un huitième PC et l'école un neuvième. Des particuliers nous ont offerts toute une gamme d'ordinateurs, de toutes les générations. **Patrick** les utilise pour ses séances de démontage et assemblage PC. Il nous a fait un ordinateur éclaté sur une planche de bois. Cela nous facilite la tâche, lors de nos cours, pour, par exemple, expliquer les barrettes de Ram sur la carte mère. Avec tout ce matériel **Patrick** nous a ressuscité 3 autres PC, qui tiennent encore à peu près leur rang, dont l'un d'eux nous sert pour la gestion.



Le 18 mars le **FC-ATTON** a gagné le challenge **MOZAÏC**, opération nationale du Crédit Agricole qui a récompensé les clubs de football pour leur *esprit offensif*. Le **FC-ATTON** est le seul club de Meurthe & Moselle à avoir remporté le premier lot : un **ordinateur** et une **imprimante**. Mais le **FC-ATTON** n'a pas de local sécurisé. Nous avons passé un *deal\** avec **Philippe PACTON**, le dirigeant. Il nous met à disposition l'ordinateur que nous avons installé au club.

C'est le **PC** du **FC-ATTON**. Ses membres peuvent en bénéficier à leur guise, pendant les heures d'ouverture de **CYBER@TTON**, qui, naturellement, est à la disposition du **FC-ATTON**, pour de l'initiation... création d'affiches, photos... *Sympas, les footeux !*

L'ordinateur a été remis, le 18 mars, par Monsieur **DUVAL**, directeur de l'agence du crédit agricole de PONT A MOUSSON, en présence de Monsieur **GROLOIS**, directeur l'agence du crédit agricole de TOUL de Messieurs **THIRIET** et **WAGNER** président et vice président de la ligue de football de Meurthe & Moselle sud, de Monsieur le **Maire** et une grande partie du **conseil municipal** et de l'encadrement et des membres des équipes du **FC-ATTON**.

**Et un de plus !** Tous les PC sont en réseau. Le centre d'**ATTON** bénéficie de l'**ADSL 2048 K. Internet**, on y est à fond ! **Patrick** a créé les sites : celui du club et les jeux, [www.cyberatton.net](http://www.cyberatton.net) et celui de la mairie, [www.atton.fr](http://www.atton.fr). Il gère celui du club, **Damien**, celui de jeux et **François**, celui de la Mairie. Très chargés en photos, ils présentent tous une galerie de photos anciennes et des derniers événements locaux (les brèves en photos). Il a fallu trouver une solution pour les stocker. **Lionel** a monté un serveur qui va gérer nos sites. Et par ces pages Web, nous faisons partager nos festivités.



*deal\* : contrat, accord.*

À ce propos, **CYBER@TTON**, au sein de l'Association Familles Rurales d'**ATTON** et à l'occasion de la **Fête patronale** et de la **Brocante** de l'**A.F.R.**, les **27 & 28 août**, va organiser une **brocante informatique**, un **concours de jeux** et de **Tuning PC** (*voir modalités d'inscription en dernières pages*) et proposera des **démonstrations** dans son nouveau local, tout neuf.

Il nous faut penser à l'investissement du câblage, encore plus d'autres machines, au coût des impressions et des licences... Toujours à la **recherche de partenaires...** ([cyberatton@wanadoo.fr](mailto:cyberatton@wanadoo.fr)). Il reste des créneaux sur notre emploi du temps, en particulier dans la journée. J'en appelle aux accros du mulot. Venez nous rendre visite ou contactez-nous quel que soit votre niveau en informatique. Nous, les animateurs, si nous n'avions qu'un seul point commun, ce serait que nous n'avons pas la prétention de tout connaître. Nous avons chacun notre petit domaine de compétence, que nous faisons partager, mais pas la science infuse. A chaque fois que nous refermons la porte de **CYBER@TTON**, c'est toujours un plaisir d'avoir échangé des idées et même en séances d'initiation, l'occasion de se remettre en question !



*L'équipe d'animateurs du club informatique, **CYBER@TTON**, d'un bloc ! ✧*

*... Profitez-en, histoire de remplir cette dernière page, dans la rubrique :*

## **@TTON IDÉES !**

C'est déjà la deuxième fois que les habitants du carrefour de la rue de NOMENY et de celle de LOISY, organisent un repas de quartier. Organiser est bien là un grand mot. Le plus dur est de jongler avec la météo.

### **Le principe :**

- Chacun apporte son repas, ce qu'il avait prévu pour ce jour là, si possible repas froid, couverts jetables.
- On ne se casse pas la tête en barbecue (sinon, il n'y a que les hommes qui bossent... ben oui !), rien d'extraordinaire, on s'arrange pour les tables, chaises, ou bancs, les parasols...
- On met tout en commun sur un buffet improvisé.
- On prend une photo.
- On fait connaissance. Et, après le café, on s'offre le tour du village, en guise de promenade digestive.
- On pourrait faire ça fin juin, un samedi midi, ou le soir ou bien un dimanche midi, rue des Dames, ou pourquoi pas, dans le nouveau lotissement des *Sorbiers*.

Contactez-nous... à **CYBER@TTON**. Ce sera l'occasion de nous rendre visite.



Le mot du maire	P 3
Délibérations du conseil municipal	P 4
Le budget	P 7
La décentralisation	P 8
Le périscolaire	P 9
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.	P 10
L'Association Familles Rurales.	P 11
Le club de la joie de vivre	P 15

CYBER@TTON	P 16
<b>Le F.C. ATTON</b>	<b>P 20</b>
ATTON histoire	P 22
Infos pratiques : déchetteries	P 23
Infos pratiques : assistante maternelle	P 24
Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
Le coin des tout petits	P 27
Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## Le F.C. ATTON.

**L**e FC ATTON termine, pour la deuxième saison consécutive, avec ses trois équipes seniors engagées, sans aucun forfait de match !! Exploit d'autant plus fort que vu le petit nombre d'habitants à ATTON, engager trois équipes en compétition et les conserver pendant celle-ci, est exceptionnel.

Sachant qu'il n'y a que 27 villes en District de Meurthe et Moselle sud (dont PAGNY Sur MOSELLE, LUNEVILLE, BACCARAT, TOMBLAINE...) ayant minimum trois équipes sur 100 villes en compétition, cela montre bien la difficulté de réussir ce challenge.

Points forts dans notre saison, le 18 mars avec la récompense du challenge MOZAIC du Crédit Agricole (le lot ayant été prêté au Cyber@tton) et le 25 avril avec la remise à jour de nos statuts.

Malgré de nombreux soucis footballistiques et sportifs, l'objectif du début de saison a été réalisé, à savoir le maintien pour les équipes A et B et le maximum pour l'équipe C.



L'équipe A, avec Bruno DUPONCEL comme entraîneur, termine à la 6ème place avec 7 victoires, 4 nuls et 7 défaites. 31 buts marqués et 50 buts encaissés. Exploit tout à fait remarquable, sachant que le début de saison aura été ponctué de 5 défaites pour autant de matchs joués avec comme entraîneur Michel VIVIERS.

**Debout de gauche à droite :** Bruno DUPONCEL, Didier STAUCH, Didier DASSI, Fabrice STAUCH, Yann GONCALVES, Manuel BRANDAO, Morgan PRILLIEUX, Nicolas VIVIERS, Jean-louis GEOFFROY (dirigeant)

**Accroupis de gauche à droite :** Stéphane CACCIPUOTI, Marco DE ALMEIDA, Mickaël LECERCLE, Christophe BOURGATTE, Régis BOURGATTE.

L'équipe B, avec Serge BOFFIN comme dirigeant, termine à la 6ème place avec 7 victoires, 3 nuls et 12 défaites. 35 buts marqués et 57 buts encaissés. Cette équipe aura réussi son début de parcours avec Bruno DUPONCEL comme entraîneur. Après malheureusement, vu les résultats désastreux de l'équipe première, Bruno est parti reprendre en main la « A » avec l'apport des meilleurs joueurs de l'équipe B. Ce qui fait que la fin de saison fut plus difficile.

L'équipe C, avec Olivier CHERY comme dirigeant, termine à la 8<sup>ème</sup> place avec 1 victoire, 1 nul et 12 défaites 15 buts marqués et 63 buts encaissés. Cette équipe aura fait preuve d'abnégation, de volonté...Mais malheureusement sans grand résultat sportif.

**Debout de gauche à droite :** Dominique CHARLER, Jean-louis GEOFFROY, Michel BOZZETTI, Eric BERENGER, David ESCARFAIL, Benyahia BENYAHIA, Miloud BENYAHIA.

**Accroupis de gauche à droite :** Djemel MESSAOUDI, Yann FERRY, Christophe DUMOULIN, Sylvain LORETTE, Marco DE ALMEIDA, Olivier CHERY (dirigeant).



Pour la prochaine saison, l'objectif du club sera le même que cette année avec un meilleur départ dans la compétition afin d'éviter des sueurs froides en fin de saison.

Le gros souci sera de trouver un nouvel arbitre pour être en règle avec le règlement du District de Meurthe et Moselle sud afin d'éviter des pénalités financières...alors si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter !!!

De plus, après une saison remarquable de sa part, il faudra trouver un remplaçant à Bruno DUPONCEL, ce qui ne sera pas facile à faire.

Point négatif de la saison, cela aura été l'élimination dès le premier tour de la coupe de France 2005-2006 avec les honneurs face à Frouard Pompey.

Merci à tous (joueurs et dirigeants) pour cette saison

Côtés jeunes, cette année encore, nous deux équipes engagées en compétition (débutants et benjamins) se sont bien débrouillées sur le terrain, à savoir :

L'équipe benjamins avec comme dirigeants messieurs Jean-Michel PRILLIEUX et Jean-Pierre BONTEMPS a terminé le championnat d'automne à la 4<sup>e</sup> place avec 3 victoires et 3 défaites. 9 buts marqués et 14 buts encaissés. Le championnat de printemps fut beaucoup mieux réussi puisqu'ils ont terminé à la 1<sup>re</sup> place avec 7 victoires et 2 défaites. 31 buts marqués et 15 buts encaissés.



Les débutants auront participé à une dizaine de plateaux dans notre région dont deux auront été réalisés à ATTON.

Ils auront également participé à la journée nationale des débutants le 28 mai à DOMMARTIN-les-TOUL.

Merci également aux parents pour leur accompagnement et leur participation.

**Debout de gauche à droite :** Philippe (père de Donovan) et Michel VIVIERS (dirigeant).

**Les enfants debout de gauche à droite :** Quentin – Lucas – Maël – Raya – Donovan

**Les enfants accroupis de gauche à droite :** Lucas – Dylan

Les benjamins (**les Diables rouges**) :

**de gauche à droite, au second plan :**

Samir – Jérémie – Florian - Nabil et Jean Michel PRILLIEUX (entraîneur),

**de gauche à droite, au premier plan :**

Karim – Teddy – Lucas – Gauthier – Serdar et Thibaut



Pour fêter cette belle saison, tous (joueurs, parents et dirigeants) se sont réunis samedi 4 juin.

Prochaine manifestation au club : - challenge René VOIGNY dimanche 19 juin

- fête patronale samedi 27 et dimanche 28 août.



**A toutes et tous, le FC ATTON  
vous souhaite de joyeuses vacances.**



Le mot du maire  
 Délibérations du conseil municipal  
 Le budget  
 La décentralisation  
 Le périscolaire  
 Le comité des fêtes, le C.C.A.S.  
 L'Association Familiales Rurales.  
 Le club de la joie de vivre

P 3 CYBER@TTON  
 P 4 Le F.C. ATTON  
 P 7 **ATTON histoire**  
 P 8 Infos pratiques : déchetteries  
 P 9 Infos pratiques : assistante maternelle  
 P 10 Infos mairie, Calendrier des manifestations  
 P 11 Le coin des tout petits  
 P 15 Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions

P 16  
 P 20  
**P 22**  
 P 23  
 P 24  
 P 26  
 P 27  
 P 29

## ATTON histoire, la rubrique de Noir Premier. Un chemin de fer à ATTON, oui, mais en 1870.



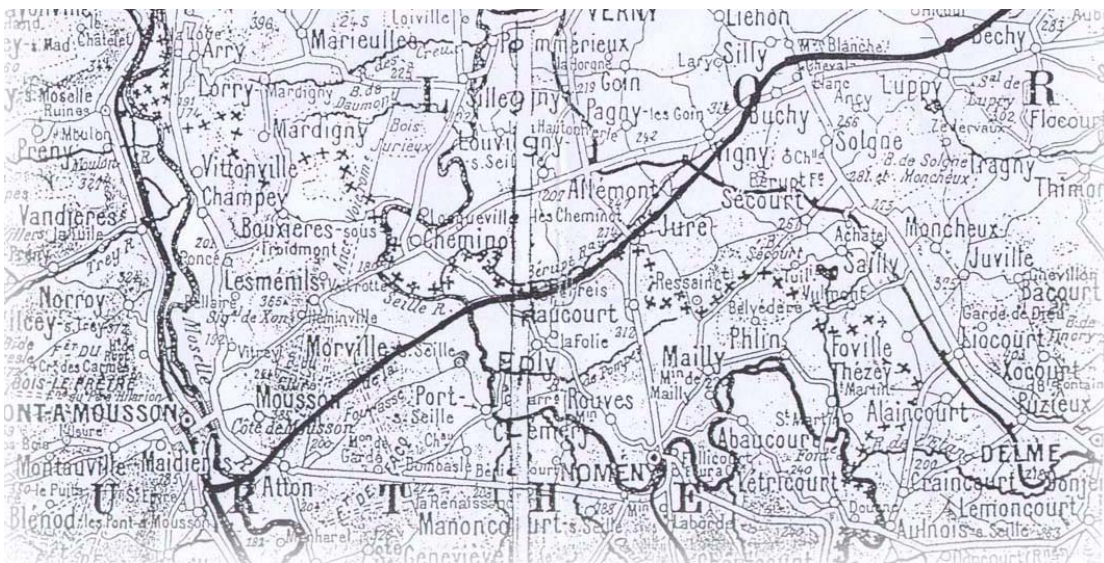
**L**e TGV va bientôt passer à proximité de notre commune. La L.G.V. Est Européenne compte de nombreux ouvrages remarquables dont le viaduc franchissant la Moselle entre Vandières et Champey qui est le plus grand de la ligne avec 1 510 mètres de longueur.

Il y a 135 ans, une ligne de chemin de fer passait à Atton et traversait la Moselle sur « le pont des Prussiens ».

Lors de la guerre de 1870, les Allemands décidèrent de construire une voie ferrée pour contourner Metz tenue par Bazeine. Pont-A-Mousson fut occupée le 13 août. Dès le lendemain, les officiers du Génie allemand entreprirent le piquetage d'une ligne de chemin de fer de Remilly à Pont-A-Mousson. La distance de la ligne était de 37 Km. Les travaux commencèrent le 17 août et furent terminés le 23 septembre. Ce fut un tour de force du Génie allemand qui construisit ainsi 1 kilomètre de ligne par jour. Elle était à voie unique à écartement normal, avec des dégagements pour permettre les croisements. 4 700 hommes participèrent à l'ouvrage, 2 viaducs et 2 ponts furent construits. La mise en service eut lieu le 26 septembre et les trains circulèrent à bonne cadence. La ligne franchissait la Seille près de Morville au lieudit longtemps appelé « le Pont des Allemands », puis elle traversait la forêt de Facq vers le « Pré des Jésuites », joignait le hameau formant la partie basse d'Atton, traversait la route Pont-A-Mousson/Nomeny et franchissait la Moselle au « Pont des Prussiens » et se raccordait à la voie ferrée Nancy-Metz.

Les Allemands ont appelé leur chemin de fer « voie américaine » car ils avaient utilisé les procédés de construction rapide de la « Central Pacific ».

En quittant la France, les troupes d'occupation allemandes démontèrent la ligne.





Le mot du maire  
 Délibérations du conseil municipal  
 Le budget  
 La décentralisation  
 Le périscolaire  
 Le comité des fêtes, le C.C.A.S.  
 L'Association Familles Rurales.  
 Le club de la joie de vivre

P 3 CYBER@TTON  
 P 4 Le F.C. ATTON  
 P 7 ATTON histoire  
 P 8 **Infos pratiques : déchetteries**  
 P 9 Infos pratiques : assistante maternelle  
 P 10 Infos mairie, Calendrier des manifestations  
 P 11 Le coin des tout petits  
 P 15 Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions

P 16  
 P 20  
 P 22  
**P 23**  
 P 24  
 P 26  
 P 27  
 P 29



## Les horaires d'ouverture des déchetteries :



### PARTICULIERS

#### Nouveaux horaires, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005

DECHETTERIE DE PONT A MOUSSON	HORAIRE D'ETE (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	HORAIRE D'HIVER (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)
Lundi	10h00 - 12h00 et 14h30 -19h30	10h00 - 12h00 et 13h00 -18h00
Mardi	<b>Fermé</b>	
Mercredi, Jeudi, Vendredi	10h00 - 12h00 et 14h30 -19h30	10h00 - 12h00 et 13h00 -18h00
Samedi	9h00 - 12 h00 et 14h30-17h30	9h00 -12h00 et 14h30 - 17h30
Dimanche	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00

**FERMETURE LE MARDI ET LES JOURS FERIES**

DECHETTERIE DE DIEULOUARD	HORAIRE D'ETE (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	HORAIRE D'HIVER (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)
Lundi, Mardi, Mercredi	10h00 - 12h00 et 14h30 -19h30	10h00 -12h00 et 13h00-18h00
Jeudi	<b>Fermé</b>	
Vendredi	10h00 - 12h00 et 14h30 -19h30	10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12 h00 et 14h30-17h30	9h00 - 12h00 et 14h30 - 17h30
Dimanche	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00

**FERMETURE LE JEUDI ET LES JOURS FERIES**

### ARTISANS ET COMMERCIAUX

#### Nouveaux horaires, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005

DECHETTERIE DE PONT A MOUSSON	HORAIRE D'ETE (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	HORAIRE D'HIVER (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)
Lundi, Mardi, Mercredi	11h00 - 12h00	11h00 - 12h00

**FERMETURE LES JOURS FERIES**

DECHETTERIE DE DIEULOUARD	HORAIRE D'ETE (1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	HORAIRE D'HIVER (1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)
Lundi, Mardi, Mercredi	11h00 - 12h00	11h00 - 12h00

**FERMETURE LES JOURS FERIES**

### TARIFS

DIB (Déchets Industriels Banals), Déchets Verts, Carton	25 € / 1 m <sup>3</sup> <b>Tickets verts</b>
Gravats	40 € / 1 m <sup>3</sup> <b>Tickets rouges</b>

#### Points de vente des tickets :

- le Syndicat Mixte qui siège en Mairie de Pagny sur Moselle,
- la Mairie de Pont à Mousson,
- la Communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch.

Syndicat Mixte de Gestion des Déchetteries et Points Tri des Secteurs de Pont à Mousson  
 1 Rue des Aulnois, 54530 Pagny sur Moselle Tel : 03.83.81.59.58

Des sacs jaunes destinés à la collecte sélective des déchets sont disponibles en mairie (aux jours et heures d'ouverture) dès lors que votre stock personnel est épuisé.



Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
Le budget
La décentralisation
Le périscolaire
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.
L'Association Familles Rurales.
Le club de la joie de vivre

P 3	CYBER@TTON	P 16
P 4	Le F.C. ATTON	P 20
P 7	ATTON histoire	P 22
P 8	Infos pratiques : déchetteries	P 23
P 9	<b>Infos pratiques : assistante maternelle</b>	<b>P 24</b>
P 10	Infos mairie, Calendrier des manifestations	P 26
P 11	Le coin des tout petits	P 27
P 15	Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions	P 29

## Assistante maternelle.

### REPERES :

- La nouvelle convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, sur l'ensemble du territoire.
- Elle s'impose à tous les contrats de travail en cours et à toutes les nouvelles embauches. Il n'est pas obligatoire de conclure un nouveau contrat de travail. En revanche, vous devrez en souscrire un autre, qui modifiera les clauses du précédent en fonction des nouvelles règles contenues dans la convention collective.
- Les congés payés s'acquiert sur une période de référence qui s'étale du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours. L'assistante maternelle acquiert 2.5 jours ouvrables de congés payés par mois d'accueil effectué au cours de cette période de référence.
- La mensualisation est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.  
Elle facilite la gestion de votre budget en évitant les variations de rémunération trop importantes. Elle permet aussi d'assurer au salarié un salaire régulier, quel que soit le nombre d'heures d'accueil par semaine et le nombre de semaines d'accueil dans l'année.
- Une année complète d'accueil, cela signifie que vous confiez votre enfant toute l'année, sauf bien entendu pendant les 5 semaines de congés payés de votre assistante maternelle.
- Une année incomplète d'accueil, cela signifie que votre assistante maternelle garde votre enfant moins de 47 semaines par an.
- Pour établir le nombre de semaines programmées, il convient de prendre un agenda et de définir les semaines pendant lesquelles l'enfant sera confié à l'assistante maternelle, en tenant compte de celles pendant lesquelles, au contraire, l'enfant ne sera pas accueilli par l'assistante maternelle, pour une raison ou pour une autre (congés des parents, semaines dites de RTT, accueil par la famille, les grands-parents etc...).

### CHIFFRES DU TRIMESTRE :

Salaire minimum brut horaire	<b>2.14 €</b>
Salaire minimum net horaire	<b>1.66 €</b>
Indemnité d'entretien maximum par jour d'accueil	<b>2.65 €</b>

### Taux en vigueur:

	(en %)	Part salariale	Part patronale	Total
Sécurité sociale		<b>7.40</b>	29.00	36.40
Solidarité		-	0.30	0.30
Fonds national d'aide au logement		-	0.10	1.10
CSG et RDS (partie imposable)		<b>2.90</b>	-	2.90
CSG (partie non imposable)		<b>5.10</b>	-	5.10
ASSEDIC (chômage)		<b>2.40</b>	4.00	6.40
IRCEM (retraite complémentaire)		<b>3.00</b>	4.50	7.50
IRCEM prévoyance		<b>1.15</b>	1.27	2.42
AGFF		<b>0.80</b>	1.20	2.00
Formation professionnelle		-	0.15	0.15

#### **Nouveau calcul de la CSG- RDS**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la CSG – RDS  
est calculée sur 97% du salaire brut

### Sites Internet de références:

[www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)    [www.cg54.fr](http://www.cg54.fr)    [www.assistante-maternelle.org](http://www.assistante-maternelle.org)    [www.caf.fr](http://www.caf.fr)  
[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)    [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

**La convention collective est consultable au secrétariat de mairie.**

**L'Adjoint délégué est à votre disposition les samedis matins, pour de plus amples informations.**



Le mot du maire  
 Délibérations du conseil municipal  
 Le budget  
 La décentralisation  
 La périscolaire  
 Le comité des fêtes, le C.C.A.S.  
 L'Association Familles Rurales.  
 Le club de la joie de vivre

P 3 CYBER@TTON  
 P 4 Le F.C. ATTON  
 P 7 ATTON histoire  
 P 8 Infos pratiques : déchetteries  
 P 9 Infos pratiques : assistante maternelle  
 P 10 **Infos mairie, Calendrier des manifestations**  
 P 11 Le coin des tout petits  
 P 15 Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions

P 16  
 P 20  
 P 22  
 P 23  
 P 24  
**P 26**  
 P 27  
 P 29

## Infos Mairie.

### Horaires d'ouverture

**LUNDI :** de 14 h 00 à 19 h 00  
**MARDI, JEUDI ET VENDREDI :** de 8 h 00 à 12 h 00  
**MERCREDI, SAMEDI :** de 9 h 00 à 12 h 00



### Horaires de bus

Un petit guide des horaires de bus est à votre disposition, en mairie. Il détaille les itinéraires, les horaires et les tarifs.

**Agence LE BUS :**  
 8 Place Thiers  
 Pont-à-Mousson  
 03 83 81 31 66



L'arrêt situé devant l'école doit rester libre d'accès, afin de permettre au bus scolaire de stationner dans de bonnes conditions pour la montée et la descente des élèves. Les particuliers ne doivent donc pas stationner à cet endroit.

*Merci de votre compréhension.*

## Calendrier des manifestations.



<b>Samedi 19 juin</b>	FC-.ATTON, challenge René VOIGNY.
<b>Samedi 2 juillet</b>	Les Feux de la Saint Jean.
<b>Du lundi 4 au vendredi 29 juillet</b>	A.F.R. ATTON : Centre de loisirs avec mini-camps à SOLEOLE.
<b>Samedi 23 juillet</b>	Fête du centre aéré de l' A.F.R. ATTON.
<b>Samedi 27 août</b>	Nuit CYBER@TTON.
<b>Dimanche 28 août</b>	Fête patronale, 10 <sup>ème</sup> Brocante de l' A.F.R. ATTON, Exposition de peinture de l' Atelier de la Maugère.
<b>Samedi 25 septembre</b>	Loto du Comité des fêtes.
<b>Samedi 15 octobre</b>	Soirée au Cabaret de KIRWILLER, organisée par le Comité des fêtes.
<b>Samedi 29 octobre</b>	Défilé d'Halloween.
<b>Samedi 27 novembre</b>	Saint Nicolas.
<b>Lundi 28 novembre</b>	Assemblée générale de l' A.F.R. ATTON.

**Nota :** conformément à l'article 9 du code civil et de l'article 226-22 du code pénal, l'état civil n'est plus publié.



Le mot du maire  
Délibérations du conseil municipal  
Le budget  
La décentralisation  
Le périscolaire  
Le comité des fêtes, le C.C.A.S.  
L'Association Familles Rurales.  
Le club de la joie de vivre

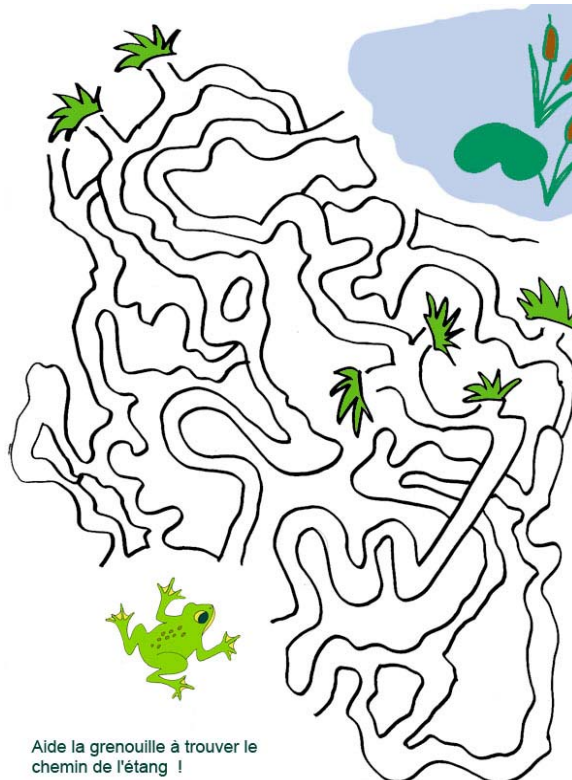
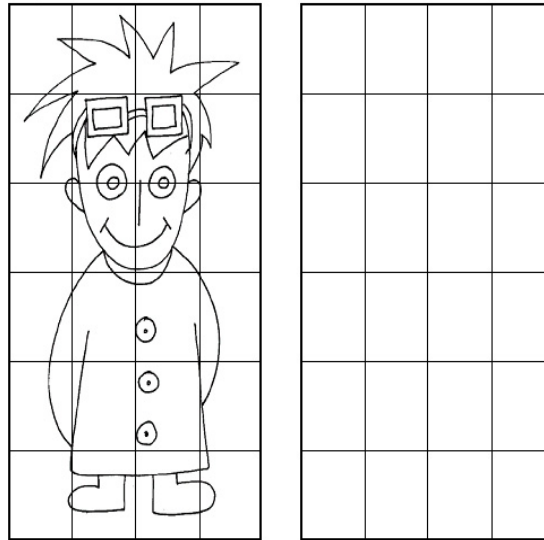
P 3 CYBER@TTON  
P 4 Le F.C. ATTON  
P 7 ATTON histoire  
P 8 Infos pratiques : déchetteries  
P 9 Infos pratiques : assistante maternelle  
P 10 Infos mairie, Calendrier des manifestations  
P 11 **Le coin des tout petits**  
P 15 Centre de loisirs & Brocante A.F.R. ATTON : Inscriptions

P 16  
P 20  
P 22  
P 23  
P 24  
P 26  
**P 27**  
P 29

## Le coin des tout petits.

Reproduis le dessin en t'aidant des carreaux

A toi de jouer !



Aide la grenouille à trouver le chemin de l'étang !







## TARIFICATIONS PAR ENFANT

(Les participations CAF seront à déduire)

### 1) CENTRE DE LOISIRS

ENFANT RESIDANT à ATTON	ENFANT RESIDANT <u>HORS ATTON</u>
<b>Semaine de 4 JOURS SANS REPAS</b>	
LA SEMAINE : 52 €	LA SEMAINE : 57,20 €
<b>Semaine de 4 JOURS AVEC REPAS</b>	
LA SEMAINE : 72 €	LA SEMAINE : 77,20 €
<b>Semaine de 5 JOURS SANS REPAS</b>	
LA SEMAINE : 65 €	LA SEMAINE : 71,50 €
<b>Semaine de 5 JOURS AVEC REPAS</b>	
LA SEMAINE : 90 €	LA SEMAINE : 96,50 €

### 2) MINI CAMP A SOLEOLE

<b>SEMAINE 2 et SEMAINE 3</b>	
LA SEMAINE : 125 €	LA SEMAINE : 140 €
<b>SEMAINE 4</b>	
LA SEMAINE : 115 €	LA SEMAINE : 130 €

#### **CERTAINES SORTIES SONT DEJA PROGRAMMEES :**

- *PISCINE à PONT A MOUSSON* (sauf pour SOLEOLE)  
Mardis 5 – 12 – 19 – 26 de 11H à 12H
- *BASE NAUTIQUE et de PLEIN AIR CAPA-FAVIERES*  
Journée du Mercredi 20
- *SORTIE DE FIN DE CENTRE à FRAISPERTUIS CITY*  
Journée du Vendredi 29

D'autres sorties sont à l'étude. Un éventuel complément financier est à envisager pour certaines sorties à la journée.

#### **LA FETE DU CENTRE EST PROGRAMMEE LE SAMEDI 23 JUILLET**

A partir de 16H30 - Spectacle et jeux suivis d'un apéritif (gratuit) et d'une soirée barbecue familiale sur réservations.

**L'AFR ATTON VOUS RESERVE LE MEILLEUR ACCUEIL  
A TRES BIENTOT**



L'A.F.R. ATTON SERA BIEN SUR DE LA FETE,  
LE DIMANCHE 28 AOUT  
AVEC LA 10<sup>e</sup> BROCANTE DE LA FETE PATRONALE D'ATTON



**TARIF D'IMPLANTATION**

*10 € les 5 mètres*  
*1,50 € le mètre supplémentaire*  
*½ tarif pour les habitants à Atton*

Adresse d'envoi (pour réception avant le samedi 13 août) :

MAIRIE D'ATTON

Brocante – vide grenier

1, Rue des Dames

54 700 ATTON

ou

Georges BENOIT

président de l'A.F.R. ATTON

19, rue de NOMENY

CIDEX 24

54 700 ATTON

Pour tout renseignement complémentaire :

MAIRIE D'ATTON	ou	Georges BENOIT
03 83 82 11 72		03 83 81 38 27

✂-----

Votre réservation :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ou \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (Nécessaire pour confirmation)

Nombre de mètres : \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_

Prière de joindre un règlement par chèque, lors de votre réservation, libellé à l'ordre de A.F.R. ATTON.

✂-----

*Egalement.../...*





**CYBER@TTON organise un week-end d'activités intenses les 27 & 28 août, à l'occasion de la fête patronale et de la brocante de l'A.F.R. ATTON : Championnat de Tunning PC, Concours de jeux en réseau, Brocante informatique et démonstration des activités de CYBER@TTON...300 € de lots**

**TARIFS :**

Accès aux candidats au **championnat de Tunning PC** tout le week-end **10 €** par ordinateur pour les adhérents de **CYBER@TTON**, **15 €** pour les non adhérents.

Les **exposants professionnels** (220 v. fournis), la table de 2 mètres sur 0,80 mètres :

- **30 €**, le Samedi 27 août 2005 à partir de 10H00, jusqu'à 22H00,
- **30 €**, dimanche 28 août 2005 de 6H00 à 19H00,
- **50 €**, le samedi et le dimanche.

Les **brocanteurs informatiques, adhérents de CYBER@TTON**, la table de 2 mètres sur 0,80 mètres (emplacement prévu pour tester le matériel électrique) :

- **12 €**, le Samedi 27 août 2005 à partir de 10H00, jusqu'à 22H00,
- **12 €**, dimanche 28 août 2005 de 6H00 à 19H00,
- **22 €**, le samedi et le dimanche.

Les **brocanteurs informatiques, non adhérents de CYBER@TTON** la table de 2 mètres sur 0,80 mètres (emplacement prévu pour tester le matériel électrique) :

- **15 €**, le Samedi 27 août 2005 à partir de 10H00, jusqu'à 22H00,
- **15 €**, dimanche 28 août 2005 de 6H00 à 19H00,
- **25 €**, le samedi et le dimanche.

Un forfait de **50 €** le week-end permet une alimentation électrique individuelle, fournie (maximum deux prises). Une borne électrique commune, au point caisse, permettra de tester du matériel.

Le **concours de jeux en réseau**, samedi 27 août 2005 de 22H00 au dimanche 28 août 2005 4H00 (deux personnes par ordinateur) **5 €** l'inscription, maximum 12 participants. **Pour les mineurs : autorisation écrite des parents obligatoire.**

**Jeux en réseau**, samedi 27 août 2005 à partir de 10H00, jusqu'à 22H00 et dimanche 28 août 2005 de 6H00 à 19H00 : **1 €** la demie heure.

**RESERVATION DES EMPLACEMENTS : (Tuning-PC – Exposants - Concours, Jeux).**

Pour tout renseignement complémentaire :

Patrick PAWLAK (06.89.35.35.02)  
Ou sur : [cyberatton@wanadoo.fr](mailto:cyberatton@wanadoo.fr)

**Les places ne seront validées qu'après réception du paiement. Si le paiement n'est pas parvenu 5 jours ouvrables après la réservation, cette réservation sera considérée comme annulée. Le stationnement des véhicules, rue des Dames, sera réservé aux brocanteurs extérieurs, à compter du dimanche 28 août 2005, à 5H30.**

Adresse d'envoi :

MAIRIE D'ATTON - **CYBER@TTON**  
1, Rue des Dames  
54 700 ATTON

✂-----

Votre réservation :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse :

Tel : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ou \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (Nécessaire pour confirmation)

Participant au championnat de Tunning PC : \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_

Exposant professionnel : \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_

Brocanteur informatique : \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_

Participant concours de jeux en réseau: \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_

Prière de joindre un règlement par chèque, lors de votre réservation, libellé à l'ordre de **CYBER@TTON**.